



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E33801

VALABLE JUSQU'AU

08/12/2025

ÉDITÉ LE

30/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1978

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/01/2008
40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON SUR SAONE 314306762

Siret : 314 306 762 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 11 04526

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-150743

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-150743

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : ENTREPRISE PERNIN ET FILS

49 BIS ROUTE DE CHALON
GLAIRANS
71310 MERVANS

Téléphone : 03 85 76 10 54

Fax :

Portable : 06 83 93 31 84

Site Internet : www.pernin-construction-bois.com

E-mail : accueil@charp-pernin.fr

Responsabilité légale :

HOLDING LAUBER REPRESENTE PAR ALEXIS LAUBER PRÉSIDENT / PERNIN
MICHEL DANIEL DIRECTEUR GÉNÉRAL / LAUBER ALEXIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	28/09/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/09/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	28/09/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	02/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.